



ULB-
COOPÉRATION
L'ONG de l'Université libre de Bruxelles



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt
Bruxelles X / P302398

CLIMAT, MIGRATIONS, COOPÉRATION

N°13

MARS-MAI 2018

Éditeur responsable : ULB-Coopération asbl | Av. F.D. Roosevelt 50, CP266 | 1050 Bruxelles
Tél.: 02 650 6100 | www.ulb-cooperation.org

SOMMAIRE

p.2

Freiner la déforestation au Sénégal

p.4

Actions face aux changements climatiques en RDC

p.6

COP23 : Origine, enjeux et perspectives

p.7

Quatre ONG universitaires s'allient pour la gestion des mangroves

p.8

Hugo : observatoire mondial des migrations environnementales

p.9

Conservation des ressources marines et côtières

ÉDITO

CLIMAT ET MOUVEMENTS MIGRATOIRES, NOUVEAUX DÉFIS POUR LA COOPÉRATION

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, les principales menaces pesant sur les hommes étaient les pénuries alimentaires et les épidémies. La coopération se consacrait donc aux questions agricoles et médicales. Mais depuis 1950, la population mondiale est passée de 2,5 à 7,5 milliards d'habitants, avec fin 2016 plus de 65 millions de personnes déracinées et la globalisation d'un modèle économique détruisant les ressources naturelles et creusant le fossé entre riches et pauvres à des extrémités inouïes.

Les perturbations climatiques et mouvements migratoires actuels ne sont que des conséquences de cette explosion démographique. Or si les pays occidentaux ont bien réalisé que les problèmes climatiques les concernent, la crise migratoire peut aussi

faire comprendre à ceux qui voulaient l'ignorer que les problèmes des autres continents sont également les nôtres. Parce que notre modèle social est mis à l'épreuve par des afflux importants de populations privées de toutes ressources, alors que les migrants ne sont que des êtres humains cherchant légitimement à échapper à des conditions de vie intolérables – la distinction entre réfugiés politiques et économiques évoquée par certains n'étant qu'un prétexte pour fermer la porte.

Climat et mouvements migratoires, nouveaux enjeux de la coopération, ne sont que le reflet des nouveaux défis auxquels est confrontée l'humanité.

Eric Decroix, administrateur

FREINER LA DÉFORESTATION AU SÉNÉGAL

Au Sénégal, plus de 80 % des ménages utilisent le bois et le charbon de bois comme principales sources d'énergie. Le bois est principalement utilisé dans les villages tandis que les ménages urbains modestes ont recours au charbon. Les ménages plus aisés utilisent quant à eux d'autres énergies tel le gaz.

La coupe du bois intensive, couplée aux feux de brousse fréquents durant la saison sèche, diminue la quantité de bois et de charbon de bois disponible pour la population. Les saisons sèches, de plus en plus intenses suite aux dérèglements climatiques, ne permettent plus à toutes les variétés d'arbres de survivre ou de se régénérer naturellement. Une question cruciale se pose : que faire pour atténuer la déforestation ?

La Wallonie, au travers de l'Agence Wallonne pour l'Air et le Climat (AWAC), s'est engagée à financer des projets d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques. Un premier projet, dénommé DEFICHARPA (Développement de la Filière Charbon de Paille), de l'ONG sénégalaise

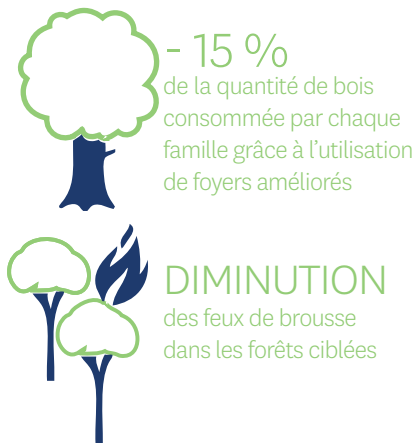
Nebeday, a été soutenu de 2012 à 2016. C'est avec ce même partenaire qu'ULB-Coopération réalise aujourd'hui un projet également financé par l'AWAC, nommé Gestion participative de forêts, qui poursuit les travaux sur le charbon de paille et diffuse de nouvelles techniques de production et de consommation durable d'énergie.

Clément Sambou,
responsable du biocom-
bustible, ONG Nebeday

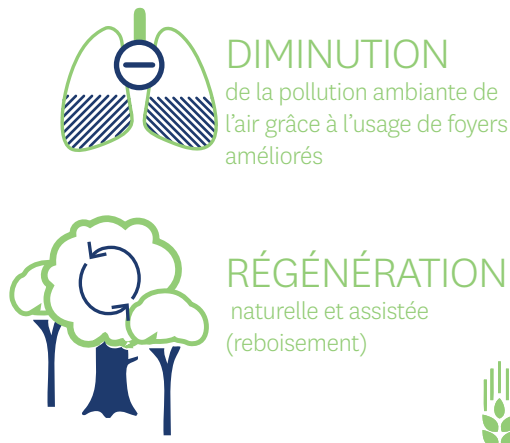


Impacts du projet

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SOL ET DE L'AIR



AMÉLIORATION DE LA BIODIVERSITÉ (FAUNE ET FLORE) DES FORÊTS



PROTECTION

particulière de 69 ha de la forêt de Sangako pour éviter l'ensablement et la pollution. 402 ha seront protégés dans le but de préserver les conditions optimales d'habitat et de nourriture du colobe bai (espèce de singe)

PROTECTION

de 170 ha de la forêt de Djilor notamment pour protéger les herbacées qui permettent de couvrir les besoins en alimentation et la production de charbon de paille

TROIS FORÊTS MENACÉES

Le projet se centre sur trois forêts, Djilor, Némabah et Sangako, totalisant 3.660 ha. L'économie des 27 villages riverains repose essentiellement sur des activités liées à l'exploitation de ressources naturelles : agriculture, pêche, élevage, arboriculture fruitière, apiculture et exploitation forestière. Les habitants de ces villages tirent de la forêt des produits ligneux (bois de chauffe, bois d'œuvre, bois de service) et non ligneux (fruits, feuilles, racines, écorces, etc.) qui leur permettent de diversifier leurs revenus et leur consommation en protéines végétales. Malheureusement, les prélèvements non contrôlés et la surexploitation de certaines essences menacent le maintien de ces massifs forestiers. Ceux-ci jouent pourtant un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et dans les facultés de résilience de la population.

NEBEDAY, PARTENAIRE LOCAL DU PROJET

Depuis sa création en 2011, en mettant en place d'importantes campagnes de protection et de reboisement des forêts, l'association Nebeday a développé une expertise particulièrement pertinente :

Aménager les forêts

Les agents de l'association, appuyés par ULB-Coopération, soutiennent l'élaboration des plans d'aménagement et de gestion

des trois forêts, en collaboration avec les populations qui sont préalablement sensibilisées à la gestion durable des forêts. Les plans sont établis sur base d'un inventaire forestier destiné à évaluer le potentiel spécifique de chaque forêt, la densité de la végétation et son degré de régénération. Les menaces et contraintes sont identifiées. Un plan de gestion spécifique est proposé, adapté aux contextes environnementaux et sociopolitiques de chaque aire protégée. L'association sensibilise et forme également les comités villageois aux règles des plans d'aménagement. Elle forme les éco-gardes dans les différents aspects de leur travail : gestion, planification participative, législation spécifique, techniques de coupe, collecte des données, équipements, etc. Elle met en place des actions de reboisement, plante les arbres, utilisant des essences comme le moringa, l'anacardier et le palétuvier, met en place le système de surveillance et de lutte contre les feux de brousse, se charge de poser des panneaux signalétiques et de baliser les blocs et les parcelles.

Exploiter durablement les ressources forestières

L'aspect économique n'est pas oublié. Chaque forêt dispose de ressources naturelles exploitables, sources potentielles de revenus. Mais comment construire des opportunités de développement durable

(quels produits exploiter, dans quelle quantité, quelle plus-value apporter) ? Les revenus générés doivent subvenir aux besoins des populations mais également permettre d'effectuer les travaux d'entretien de la forêt (entretien des pare-feu, rémunération des éco-gardes, régénération, etc.), et offrir aux collectivités locales les moyens d'assurer des services à la population. L'association accompagne les collectivités pour que les plans d'aménagement prennent en compte ces éléments et déterminent une clef de répartition des excédents. Elle accompagne également les bénéficiaires dans le suivi de leurs recettes et dépenses.

Développer des alternatives au charbon de bois classique

La consommation du bois à des fins énergétiques est indispensable à la population mais, lorsque son exploitation est mal gérée, elle contribue dramatiquement à la déforestation. Des activités de recherche-développement sont menées pour tenter d'optimiser le taux de conversion du bois en charbon (fours à haut rendement), ou encore pour produire du charbon de paille de bonne qualité à un prix abordable. Des travaux sont également menés pour tenter de diminuer la consommation d'énergie. Le potentiel des foyers améliorés en termes de consommation de bioénergies solides est ainsi investigué. ▀



ACTIONS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN RDC

Les projets portés par ULB-Coopération et ses partenaires congolais sont interconnectés et abordent de façon complémentaire le défi de l'utilisation durable du « capital naturel ». Ils doivent permettre aux communautés d'améliorer leurs conditions de vie et leurs revenus tout en préservant les ressources naturelles indispensables à leur avenir.

DES ENJEUX DE TAILLE : LA CONSERVATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES ET FONCIÈRES

Les forêts de RDC jouent un rôle crucial dans l'équilibre du climat de notre planète. En plus d'être un pôle de biodiversité mondial et de posséder une valeur écologique exceptionnelle, elles constituent en effet le quatrième réservoir de carbone forestier du monde, et stockent ainsi plus de 8 % du carbone mondial¹. Des études imputent à la déforestation jusqu'à 20 % de l'augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

La conservation des ressources forestières est un sujet complexe. Les mesures de protections habituelles qui peuvent notamment interdire de procéder à des coupes ou de faire paître du bétail (on parle de mises en défens) constituent pour les populations riveraines un manque à gagner certain.

Dans les régions fortement dégradées, une pratique répandue est la culture « d'abatis-brûlis » ou agriculture nomade, dans laquelle les paysans défrichent une parcelle et la cultivent un court laps de temps avant que la baisse de la fertilité du sol ne les pousse à en défricher une autre. Sans surprise, cette pratique couplée à une pression démographique grandissante et au manque de sécurisation foncière, contribue fortement à la déforestation et à la perte de terres cultivables.

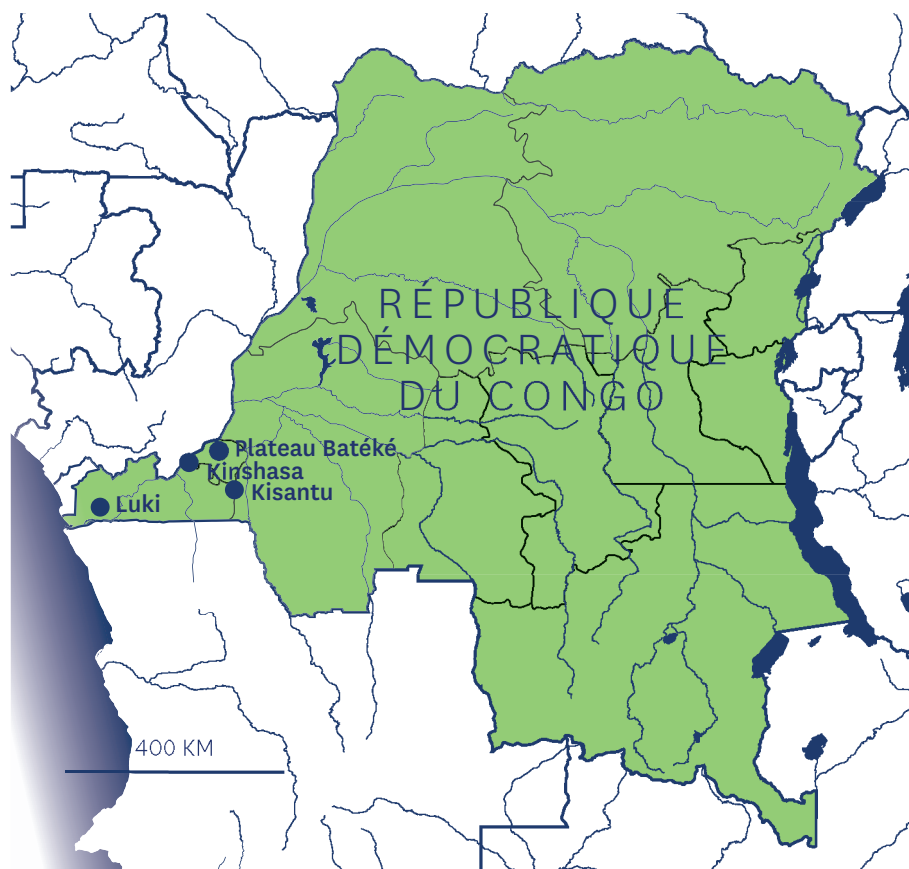
La gestion et la préservation de la composante organique des sols (résidus de feuilles, d'animaux) est également un enjeu de taille. Selon la FAO, il s'agit d'un « réservoir essentiel de carbone » contribuant à « réguler les émissions de CO₂ et autres gaz à effet de serre, jouant une fonction fondamentale pour le climat »². Or, le climat africain favorise une minéralisation rapide de la matière organique qui, combinée à la déforestation et aux pratiques d'abatis sur brûlis, appauvrissent les

Ces projets touchent tous, directement ou indirectement, aux problématiques du climat, que ce soit au niveau de « l'atténuation » (mesures qui visent à limiter les effets sur le climat, comme par exemple l'augmentation du stockage du CO₂), ou au niveau de « l'adaptation » (mesures qui aident les populations à faire face aux effets déjà ressentis).

sols jusqu'à leur disparition sous l'effet des érosions éolienne et hydrique. Selon la FAO, ce sont entre 25 et 40 milliards de tonnes de sol qui sont emportées chaque année dans le monde, par l'érosion, provoquant désertification et exode rural.

1.
www.greenpeace.org/africa/fr/notre-action/Protegeons-les-forets/

2.
www.fao.org/news/story/fr/item/357221/icode/





DES PISTES DE SOLUTION APICULTURE, AGROÉCOLOGIE, REFORESTATION

Pour tenter d'enrayer progressivement ces cercles vicieux, ULB-Coopération et ses partenaires tentent de favoriser dans des zones rurales soumises à de forts enjeux environnementaux, l'adoption de pratiques et d'activités génératrices de revenus qui soient durables et écologiques. Avec les paysannes et les paysans, ils promeuvent, expérimentent et mettent en place une transition vers des systèmes d'exploitation durables et rentables, où les bonnes pratiques permettent l'entretien d'une terre cultivée sur le long terme.

La promotion de l'apiculture est une première solution. Dans la zone de la Réserve de Biosphère de Luki, dans le Kongo Central, plus de 200 apiculteurs ont été formés, renforcés et accompagnés dans la professionnalisation de leur activité. En tout, 1.250 ruches ont été installées au sein de ruchers individuels ou communautaires, et de ruchers-écoles. Des actions de reboisement et d'entretien du « potentiel mellifère » ont été menées, avec des essences à haute valeur ajoutée replantées par les communautés. Quelques dizaines de ruches ont également été installées au sein de la zone tampon de la réserve, où leur valeur éducative est saluée par le comité de gestion de la réserve.

Garder un environnement préservé devient une priorité pour les apiculteurs, qui pourront labéliser une origine 100 % naturelle et écologique de leurs produits apicoles. L'apiculture contribue ainsi naturellement à la préservation des forêts et à l'entretien de la végétation environnante.

L'accompagnement et le renforcement des apiculteurs ne prend pas seulement place dans les zones protégées et les réserves de biosphères. À travers son appui à des partenaires dans la zone de Kisantu et sur le plateau Batéké, ULB-Coopération vise aussi à développer l'apiculture comme une activité complémentaire aux exploitations agricoles, dans des environnements à forte pression anthropique.

L'agroforesterie, qui associe la plantation d'arbres et d'arbustes dont la cohabitation enrichit la composante organique des sols, et l'apiculture tentent de diversifier les revenus des bénéficiaires, tout en entretenant leurs terrains durablement : pollinisation accrue des cultures

grâce aux abeilles, rendements diversifiés grâce à la plantation d'arbres à haute valeur ajoutée sur la parcelle (arbres fruitiers, fourragers, mellifères, fertilisants), préservation des sols grâce à l'agroforesterie.

La plantation de mellifères dans la région permet également de jouer un rôle de « puits de carbone », à haute valeur de séquestration du CO₂ atmosphérique. Les forêts de fruitiers et d'acacias replantés permettront de fixer jusqu'à près de 1.400 tonnes éq.CO₂ par an. La préservation des forêts subsistantes sur le plateau Batéké, permettra quant à elle d'éviter l'émission de près de 7.500 tonnes de CO₂ qu'aurait occasionné la déforestation.

Ernest Muanda, Assistant technique d'ULB-Coopération, et des membres de l'association d'apiculteurs de Kikola



Dans la région de Kisantu, ULB-Coopération et ses partenaires encouragent la promotion de techniques agroécologiques. Cette région souffre de la proximité de la ville de Kinshasa, entraînant une pression toujours croissante sur les terres agricoles. Les techniques « agroécologiques » favorisent une bonne gestion des matières organiques et la réintroduction d'arbres dans les champs. En les pratiquant sur leurs terrains, les familles d'agriculteurs ont l'opportunité d'augmenter les quantités produites par unité de surface, tout en maintenant à long terme, le potentiel des sols. L'agroécologie joue un rôle positif sur le cycle du carbone, et contribue ainsi, au moins localement, à l'atténuation des effets des changements climatiques. En tout, notre intervention en RDC cible environ 2.000 ménages soit environ 12.000 personnes. ▼



Ruche traditionnelle, Kikola

COP23 : ORIGINE, ENJEUX ET PERSPECTIVES

L'actualité mondiale est chaque année rythmée par les « COP », manifestations, négociations et débats autour des changements climatiques. Parfois trop techniques ou d'apparence pas assez proches de nous, on pourrait s'y perdre. Qu'est-ce qu'une COP ? Pourquoi une COP ? Quels sont les impacts de la COP23 ? Tentatives de réponses...

BREF HISTORIQUE

En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a décidé de se doter d'un cadre d'action contre le réchauffement climatique. La CCNUCC (Convention Cadre des Nations -Unies sur les Changements Climatiques) réunit presque tous les pays du monde, qualifiés dans ce cadre de « parties ». D'où la COP, Conference of Parties. Les représentants des parties se réunissent une fois par an depuis 1995 pour négocier et entériner des accords sur la réduction des gaz à effet de serre. Ils évaluent également l'évolution de leurs engagements et réorientent leurs objectifs, grâce notamment à la participation des représentants d'organismes non-étatiques, ONG, collectivités territoriales ou groupes scientifiques.

25 ANS ET QUELQUES TOURNANTS MAJEURS

Le protocole de Kyoto, en 1997, engage les 37 pays signataires à la réduction de 5 % de leurs émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990. Premier bémol, seuls des pays développés ratifient le texte. Or il apparaît vite qu'il est nécessaire d'impliquer toute la planète pour atteindre ces objectifs. En 2009, à Copenhague, la fameuse valeur de 2 °C est évoquée : les parties s'engagent à une réduction des émissions de gaz à effet de serre pour limiter la hausse globale moyenne de la température de la planète à 2 °C. D'autre part, les pays dits riches, par l'entremise des « fonds verts » adhèrent à l'objectif de verser 100 milliards de dollars par an aux pays en développement d'ici 2020 pour financer leurs actions de lutte contre le changement climatique. Le très médiatisé Accord de Paris

signé en décembre 2015 lors de la COP21, revêt lui un caractère historique du fait de son universalité : il dépasse les clivages pays développés/pays en voie de développement. Il reconnaît l'essentielle complémentarité entre adaptation et atténuation, ainsi que l'importance des pertes et dommages. Il prévoit un cycle de révision de l'ambition tous les 5 ans. Enfin, l'accord de Paris fixe trois objectifs ambitieux :

- Contenir l'élévation de la température en dessous de 2°C et poursuivre les efforts pour limiter cette élévation à 1,5°C (nous nous situons aujourd'hui entre 3,8° C et 4,8° C) ;
- Renforcer les capacités d'adaptation en promouvant la résilience et un développement à faible émission ;
- Rendre les flux financiers compatibles avec un développement bas carbone.

COP 23 ?

La COP23, 23^{ème} du nom, qui a eu lieu en novembre 2017 à Bonn, s'est donné pour principal challenge d'opérationnaliser les accords de Paris et d'arriver à une structuration du financement international. Cette COP, sous la présidence des îles Fiji, a présenté quelques résultats satisfaisants. Les objectifs du 2° C et 1,5° C ont été fortement resouignés, le rôle de la société civile s'est vu renforcé, le genre a été mis au cœur des préoccupations et le fonds pour l'adaptation a émergé. L'UE et la Belgique se sont enfin engagées à ratifier l'amendement de Doha qui les oblige à réduire d'au moins 40 % leurs émissions de gaz à effet de serre.

D'autres faits sont moins encourageants. Ainsi, Les États-Unis ont annoncé leur retrait de l'accord de Paris, sérieux coup symbolique à l'ambition climatique. « *Cependant, nous explique Dominique Perrin de l'Agence Wallonne pour l'Air et le Climat, il n'y a pas eu que des répercussions négatives. Le négociateur américain ayant été un peu marginalisé, le retrait des USA s'est transformé en opportunité, car des pays qui a priori n'étaient pas des alliés, ont choisi de faire front avec l'Europe sur la question climatique contre les USA. C'est le cas de la Chine.* ». Il faut aussi mentionner que certains

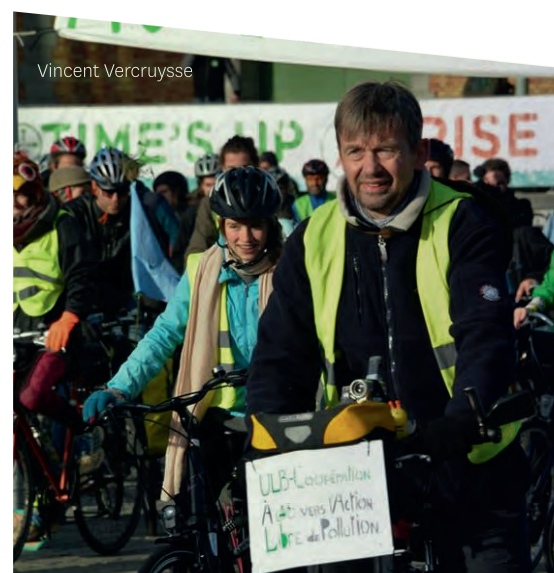
états américains opposés à la politique de leur Président participent de manière indépendante à l'alimentation de plusieurs fonds pour le climat, à des niveaux loin d'être anecdotiques.

ET LA BELGIQUE ?

Les autorités belges se réjouissent de l'action de la Belgique qu'elles illustrent par le nombre de belges impliqués dans les réseaux d'experts européens et dans les conseils d'administration des Nations-Unies, sa réactivité dans la ratification de l'amendement de Doha, son engagement à imposer un moratoire à toute nouvelle centrale traditionnelle au charbon et sa volonté affirmée de fixer des objectifs ambitieux. La société civile est plus critique et relève que la Belgique n'a pas augmenté ses engagements financiers de 50 millions d'euros par an en faveur du climat depuis Copenhague en 2009 (COP15), supposés croître afin d'atteindre les 500 millions par an à partir de 2020.

ULB-COOPÉRATION AUSSI, À SON ÉCHELLE !

En partenariat avec l'association Climate Express, ULB-Coopération s'est jointe aux 25.000 personnes présentes à la COP23 afin de témoigner activement d'une volonté d'agir pour le climat. Nous faisons donc partie des 350 cyclistes qui ont parcouru la distance Bruxelles-Bonn à vélo. ▀





Production d'huîtres, mangroves de Toubacouta



Toubacouta - Senegal 2017

QUATRE ONG UNIVERSITAIRES S'ALLIENT POUR LA GESTION DES MANGROVES

Depuis 2016, Louvain Coopération, AD Gembloux, la FUCID (Namur) et ULB-Coopération travaillent ensemble, dans le cadre du consortium Uni4Coop, avec l'objectif commun de contribuer à la construction d'un monde plus juste. Cette alliance devrait donner vie à de nombreuses actions, au Nord comme au Sud, dont un des premiers exemples concrets est le projet « Expertise Universitaire Mangroves (EU-M) » financé par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat.

GÉRER LES MANGROVES ?

En moins de 100 ans, plus de 30 % des mangroves ont disparu. Or, les zones de mangroves constituent une richesse naturelle fondamentale et jouent un rôle majeur dans les économies locales, compte tenu des ressources plurielles qu'elles procurent aux populations : alimentation, produits ligneux et non-ligneux, halieutique, pharmacopée... La destruction de ces écosystèmes, outre l'impact désastreux

**UNI4
COOP**

pour les populations, amplifie également les impacts des changements climatiques. Les mangroves sont une barrière naturelle entre l'océan et les terres, une zone tampon entre eau salée et eau douce. Elles ont aussi un rôle important dans le stockage du carbone.

Ancré dans le socle d'expertise d'ADG en Afrique de l'Ouest, de Louvain Coopération à Madagascar et d'ULB-Coopération concernant la gestion des espaces naturels, l'objectif du projet est de contribuer à la gestion et à la valorisation durable des espaces de mangroves par et pour les populations. Par la capitalisation et la diffusion de bonnes pratiques, le projet contribuera à donner aux habitants la capacité de gérer collectivement ces ressources naturelles, à les valoriser tout en les protégeant et les restaurant. Les échanges de bonnes pratiques établis entre les communautés permettront de construire ensemble des nouveaux savoirs validés par les chercheurs des universités, notamment dans les domaines de la gestion communautaire des ressources naturelles et de la valorisation durable des ressources. Une boîte à outils adaptable aux différents contextes sera développée et diffusée. ▀

Brèves impressions d'un cycliste ULB-Coopération

« L'idée d'associer un voyage à vélo avec un engagement pour une cause environnementale m'a tout de suite plu. J'ai un sentiment de fierté d'avoir réalisé cette distance à vélo (300km) et d'avoir pu concrétiser une action, même minime, pour changer nos comportements ! Dans mon comportement personnel, je fais des efforts permettant de lutter contre la pollution de l'air et de l'eau en milieu urbain. Voir tout ce monde mobilisé à la COP23, ça montre que les actions à grande échelle sont aussi possibles ! »



© Raf Van Daele



HUGO : OBSERVATOIRE MONDIAL DES MIGRATIONS ENVIRONNEMENTALES

Nous l'évoquions dans l'éditorial, les changements climatiques et dégradations environnementales impactant de plus en plus les conditions sociales et économiques des populations, la question des migrations environnementales devient un domaine de recherche incontournable.

Lancé en 2016, l'observatoire Hugo – du nom de Graeme Hugo, pionnier dans l'étude des migrations environnementales – est la première structure consacrée exclusivement à cette problématique. L'observatoire, implanté à l'Université de Liège, étudie l'ensemble des mouvements de population (forcés ou volontaires) associés à des dégradations de l'environnement, qu'ils soient soudains, comme lors de désastres naturels ou industriels, ou plus progressifs, suite aux nombreux impacts des changements climatiques (désertification, montée

du niveau de la mer...). L'observatoire est dirigé par le professeur François Gemenne, spécialiste des questions de géopolitique de l'environnement, et catalyse notamment des collaborations avec l'Université libre de Bruxelles et l'Université d'Anvers.

En février 2018 se tenait à Ouagadougou une conférence internationale, organisée par le Département de Géographie de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) et l'Observatoire Hugo, avec le soutien de l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat. Autour du thème « Migrations environnementales : l'état de la recherche en Afrique de l'Ouest », l'événement poursuivait l'objectif de favoriser une dynamique régionale de recherche sur ce sujet, et visait la création d'un réseau pour l'étude des migrations environnementales en Afrique de l'Ouest. ULB-Coopération a

Qu'entend-on exactement par « migrations environnementales » ?

Trois catégories sont répertoriées : la montée des eaux, la sécheresse et la dégradation des sols, et les désastres naturels. François Gemenne donne des exemples concrets : « Il y a le cas des habitants des îlots du Pacifique et de l'océan Indien, impactés directement par la montée des eaux, qui rogne sur leur territoire. Ensuite, et c'est par exemple particulièrement vrai en Afrique de l'Ouest, on constate les exodes massifs des zones rurales vers les villes à cause de la sécheresse et des sols qu'ils cultivent qui se dégradent. Enfin, il y a tous les déplacements dus aux catastrophes naturelles. Je pense tout récemment à l'ouragan Matthew, où des gens ont tout perdu. » On estime en effet que 26 millions de personnes sont déplacées chaque année à cause des désastres naturels. Ce chiffre n'englobe donc qu'une seule des trois catégories mentionnées ci-dessus. Une preuve supplémentaire s'il en est du besoin d'étudier ce phénomène afin d'impacter les décisions politiques.

participé activement à cette conférence, riche en pistes de collaborations futures.

Les présentations ont abordé des thèmes aussi variés que les dimensions sociales de la vulnérabilité, l'immobilité forcée et les populations piégées, les problèmes fonciers (occupations des terres, exploitations foncières, accaparement des terres et ressources), les données environnementales et climatiques pour l'étude des migrations et des déplacements des populations, le rôle des acteurs dans les migrations climatiques et environnementales... ▽

Plus d'infos :
labos.ulg.ac.be/hugo/international-conference-west-africa/





Membres du collectif -
Togo, février 2018

CONSERVATION DES RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES

SUR BASE D'UN TEXTE DE DANIEL ABOI, ONG ECO BÉNIN

Ces dernières années dans le Golfe du Bénin (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria), les changements climatiques accentuent les pressions environnementales le long de la côte et accroissent la vulnérabilité socioéconomique des populations littorales. Face à ce grand défi, de nombreuses initiatives telle que la création d'aires fluviomarines ont vu le jour. Partager les expériences de ces initiatives et adopter une stratégie de gestion participative harmonisée semblent nécessaire pour une gestion durable des ressources marines et côtières.

Ainsi, une trentaine de participants d'ONG (locales et internationales) et de structures de coopération (Action Plus, Nature Tropicale, Eco-Benin, Cosol PG, Agbo-Zegue, Hen Mpoano, The Development Institute, ULB-Coopération, Kinome, Université de Lomé, Afrique nature...) venus de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin et de la Belgique se sont réunis début 2018 pour la mise en place du nouveau collectif. Ce dispositif régional aura pour mission d'œuvrer collectivement pour la conservation des ressources marines et côtières des deltas du Golfe du Bénin, et mettra en place les actions suivantes :

- Développer un système de partage des expériences et de gestion intégrée des écosystèmes côtiers et marins ;
- Développer une stratégie de gestion participative harmonisée de ces écosystèmes ;
- Influencer les politiques de gestion du littoral et des programmes d'infrastructures côtières pour la promotion d'investissements verts ;
- Solutionner les problématiques de gestion des ressources des écosystèmes côtiers et marins en s'appuyant sur la recherche-action.

À l'issue de cet atelier, une feuille de route a été établie : il s'agira dans un premier temps d'organiser des ateliers de partage d'expériences, de créer et mettre en place des outils de communication, de réaliser un état des lieux des initiatives sur la conservation des mangroves ou encore de mettre en œuvre le plaidoyer pour le maintien du moratoire sur la chasse à la baleine.

Le collectif sera coordonné par Gabriel H. Segniagbeto de l'ONG Agbo-Zegue (Togo) et Kofi Agbogah de l'ONG Hen Mpoano (Ghana). Le secrétariat du collectif est confié à l'antenne d'ULB-Coopération au Togo. ▼



ÉVÉNEMENTS À VENIR

21 MARS 2018

**JOURNÉE DE LA COOPÉRATION 2018:
UNE JOURNÉE POUR S'ENGAGER !**



Infos : www.ulb.ac.be/international

27 MARS 2018

**SPECTACLE «DANSE EN PAPIER»
EN CLÔTURE DE LA CAMPAGNE
CAMPUS PLEIN SUD**

Ce spectacle multidisciplinaire de la compagnie Transe-en-Danse se présente comme un voyage qui permet d'aborder de manière humoristique, esthétique et poétique les situations vécues par personnes migrantes, leur exil, la clandestinité. Le spectacle intègre théâtre, danse contemporaine, africaine, tzigane et hip hop, slam et chant, dans un décor entièrement construit avec du papier pour symboliser l'absurdité administrative du monde dans lequel le papier devient plus important que les humains eux-mêmes. Un vrai ascenseur émotionnel entre danger, peur, incertitude mais aussi rêves, espoir et humour.

Entrée gratuite. Inscription : goo.gl/forms/4t5OrwpEV6EdoFZo1

Rafraîchissements et échange avec les artistes après la représentation.



27 MAI 2018

20KM DE BRUXELLES AVEC L'ULB

Cette année à nouveau, l'équipe ULB relèvera le défi des 20km de Bruxelles, en associant ULB-Coopération et ULB Sports.

Etudiant·e-s, personnel de l'ULB, proches, ami·e-s ou voisin·es: toutes et tous peuvent se joindre à cette équipe pour relever ensemble un défi sportif et engagé!

Chaque coureur soutient un des projets de l'ONG: Développement durable de zones rurales face aux défis des changements climatiques et de la déforestation au Sénégal.

Infos : www.ulb-cooperation.org/20km



D O N



Avancée significative de la mer en bordure
de village - Région de Toubacouta
Sénégal - oct. 2017

Graphisme : info@production.be

Par souci écologique, nous vous encourageons à
opter pour la newsletter en format pdf. Envoyez un
simple e-mail à l'adresse info@ulb-cooperation.org ou
inscrivez-vous sur notre site www.ulb-cooperation.org

**Ajoutez ULB-Coopération à votre
testament et léguiez votre solidarité !**



Belgique
partenaire du développement

